Orientation d'Aménagement et de Programmation

« Champ de la Cure »

IMPLANTATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS, RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET D'ESPACES VERTS POUR CONFORTER LE BOURG
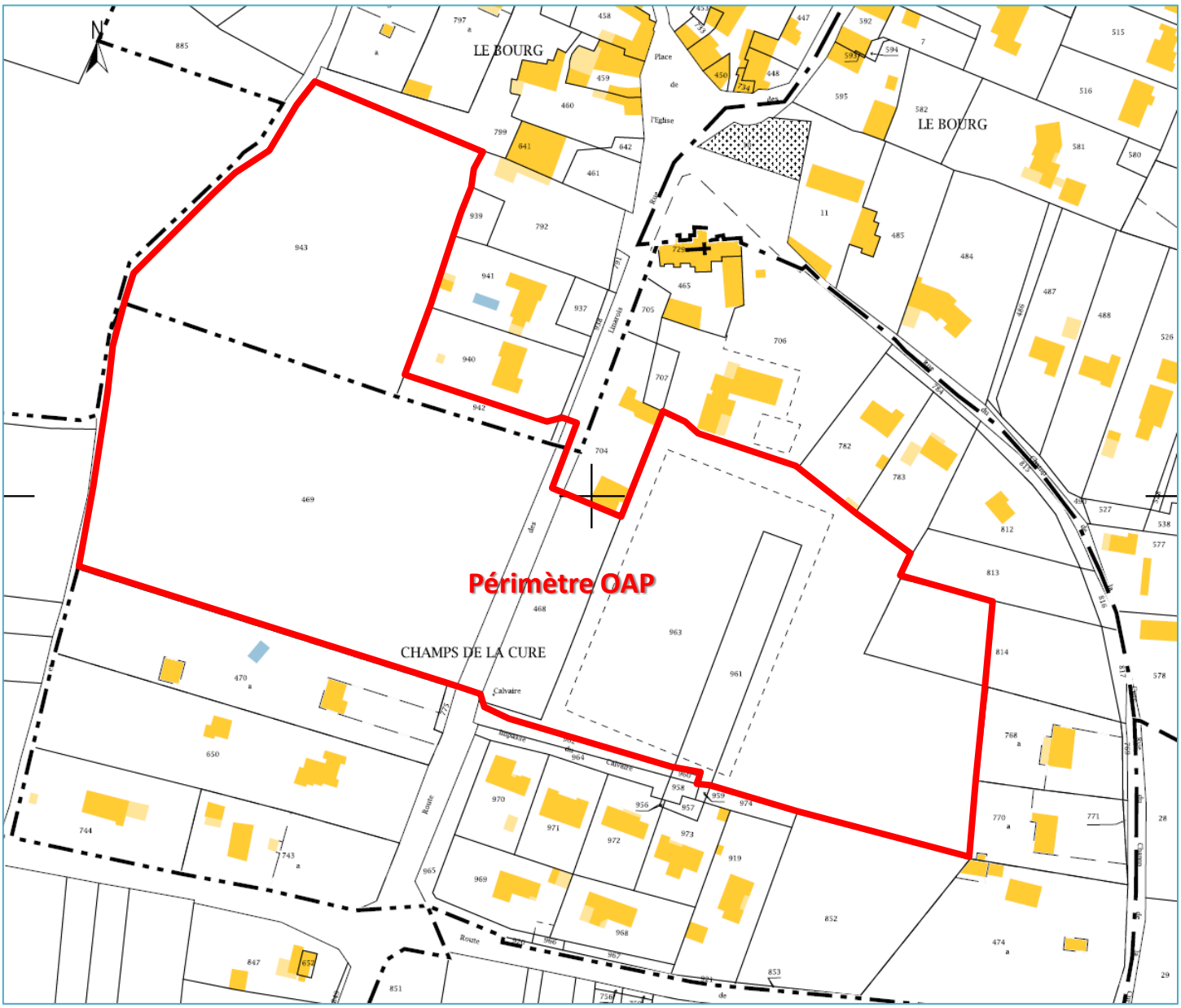
Présentation du site	Enjeux identifiés sur le site	Orientations d'aménagement
Le site du Champ de la Cure représente une superficie totale de 5 hectares. Il est constitué de trois secteurs distincts : un cœur d'ilot non bâti à l'Est, le terrain de sports communal au centre et deux parcelles agricoles cultivées à l'ouest. L'urbanisation de ces trois secteurs contribuera à « épaissir le bourg » par transcription de l'orientation n°4a du PADD.	- Phaser le développement et optimiser le foncier pour gérer le sol de manière économe. - Organiser la cohérence des opérations entre elles, afin d'éviter la juxtaposition des espaces. - Maintenir des espaces publics et des équipements de qualité pour renforcer la centralité du bourg.	- Donner la priorité 1) à l'opération d'habitat sur le stade 2) à l'urbanisation du cœur d'ilot 3) à l'aménagement des parcelles sur la partie ouest. - Eviter les impasses routières. Ne jamais créer d'impasses piétonnes. - Prévoir la réalisation d'au moins un espace public qualitatif au sein de chaque opération, sur lequel s'appuie un bâti groupé (mitoyenneté).